

Les Actus CHSCT Occitanie Ouest

Des 5 et 13 novembre 2018

Condom

Le site a dû être fermé suite à ce que le personnel, usager.es et prestataires ont subi des incommodations, tels des maux de tête ou la gorge irritée. Le CHSCT, l'inspection et de la médecine du travail, la Direction se sont déplacés sur le site, et pris des mesures diverses mesures transitoires, avec une réouverture sur un site provisoire.

Des études de l'air sont en cours car pour le moment sur le site pour identifier la/les causes, tout en recherchant une solution de relogement pérenne en cas d'impossibilité de réintégration sur le site existant.

Le SNU pour les collègues de Condom, ses usager.es souligne l'engagement de la Direction pour soutenir, rouvrir le site. Le SNU sera au côté du collectif et des usager.es pour maintenir le site de Condom de plein exercice le plus rapidement possible.

Campagne annuelle DU RPS, késako

Chaque année, chaque agent.e est interrogé sur le risque psychosocial. Cela répond à une obligation légale. Le SNU vous invite à y répondre.

Le CHSCT et ses membres ont pu avec la Direction, avancer sur le malstrom des outils pour mesurer les risques, pour donner du sens et aborder des actions concrètes désormais.

Le SNU et le CHSCT attendent de voir si le CODIR (comité de direction régionale) validera nos demandes comme par exemple, intégrer les verbatim anonymes pour penser les organisations de travail

Point accompagnement global

Le SNU a proposé la mise en œuvre de l'accompagnement « suite à une absence de plus de 6 mois » pour les collègues arrêtant ce dispositif.

Le SNU a proposé la mise en place d'un tutorat entre l'agent en mission et son successeur en amont de la prise de mission, afin d'éviter les ruptures, afin de maintenir une continuité pour maintenir la satisfaction sur ce service, la confiance instaurée avec les DE et les services sociaux

Le SNU propose à minima de revoir la durée de la mission à 4-5 ans, tout en assurant une rotation sur cet accompagnement.

LE CHSCT et les inaptitudes

Le SNU a constaté l'augmentation des licenciements pour inaptitude, les restrictions d'aptitudes, les aptitudes avec reclassement. Le SNU avait dès septembre demandé un travail avec les services de santé pour comprendre le lien d'une inaptitude ou une restriction avec le travail, comprendre l'évolution du travail, et la part du travail sur laquelle Pôle emploi pourrait agir.

Le SNU propose d'analyser des critères sociologiques et géographiques afin d'obtenir une vision la plus exhaustive possible de la population de PE : sexe, âge, métier, ancienneté, durées et/ou récurrences des arrêts, éléments d'alerte préalable.

La Direction et le CHSCT vont travailler en collaboration avec la médecine du travail.

